

Décision Générale colonial

Décision n° 19-106-1905 solde

n° 19-106-1905

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 1 août 1905
Numéro JO n° 106 du 01/09/1905	Date du numéro 1 septembre 1905

TEXTE INTÉGRAL

Par décision du Gouverneur en date du 1er août 1905, le sieur Arti, concierge garde imeubles de l'hôtel du Secrétariat Général cesse ses foncilons à compler du 1er aout est réintéoré à Ja même date dans le personnel des canobers du port, à la solde inensuelle de 30 francs.